

AUTORISATIONS D'URBANISME

Faire mes démarches en ligne sur le guichet unique
permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...

simple, rapide & accessible à tous



CONSTRUCTION



AMÉNAGEMENTS



RÉNOVATION



TRAVAUX

En savoir plus : www.bretagnecentre.bzh

Vous habitez

Allineuc • Caurel • Coëtlogon • Corlay • Gausson • Gomené • Guerlédan (Mûr-de-Bretagne et Saint-Guen) • Grâce-Uzel • Hémonstoir • Illifaut • La Chêze • La Motte • La Prénessaye • Le Cambout • Le Haut-Corlay • Le Mené (Collinée, Le Gouray, Langourla, Plessala, Saint-Gilles-du-Mené, Saint-Jacut-du-Mené et Saint-Gouëno) • Le Quillio • Laurenan • Loudéac • Loscouët-sur-Meu • Merdrignac • Méillac • Merléac Plémet (La Ferrière et Plémet) • Plouguenast-Langast (Langast et Plouguenast) • Plumieux • Plussulien Saint-Barnabé • Saint-Caradec • Saint-Étienne-du-Gué-de-l'Isle • Saint-Gilles-Vieux-Marché • Saint-Hervé • Saint-Launeuc • Saint-Martin-des-Prés • Saint-Maudan • Saint-Mayeux • Saint-Thélo • Saint-Vran • Trémoré • Trévé • Uzel.

Construction nouvelle, extension, ravalement ou modification de façade, changement de fenêtres, clôture, abri de jardin, piscine...

Tous ces travaux doivent être autorisés avant d'être commencés.

Pour cela, vous pouvez vous rendre sur le **guichet unique**
<https://bretagnecentre.geosphere.fr/guichet-unique/>
ou sur le site internet :

- de votre commune
- de Loudéac communauté

QUELS DOSSIERS PUIS-JE DÉPOSER ?

- Certificat d'urbanisme
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Déclaration préalable
- Permis d'aménager
- Déclaration d'intention d'aliéner

DE NOMBREUX AVANTAGES



#simple
je dépose ma
demande
d'urbanisme en
quelques clics



#rapide
je n'ai plus besoin
de me déplacer en
mairie



#écologique
plus besoin de
photocopier le
dossier en plusieurs
exemplaires



Accéder directement
au guichet unique



#accessible
le portail
est ouvert
24/24 et 7j./7



#pratique
je peux suivre la
progression de ma
demande en ligne



#sécurisé
mon compte
est personnel et
confidentiel